



BULLETIN D'ENGAGEMENT OPEN D'OCCITANIE WATERCROSS

Ville : MURET
Date : 23 et 24 septembre 2017

F.F.M
Fédération française
Motonautique
Comité régional
Midi-Pyrénées
U.I.M

PILOTE : NOM Prénom.....
ADRESSE
VILLE CP
N° TEL Email :

PERMIS : Mer N°..... Délivré le.... /.... /.... /
Fluvial N°..... Délivré le.... /.... /.... /

N° DE DOSSARD :

LICENCE FFM : Nationale Régionale N°.....
72H que je souscrirais sur place (+ fiche médico sportive à fournir).

VNM jet Marque : Kawasaki Seadoo Yamaha FZ Autre

N° de série..... N° Immatriculation.....

Contrôle obligatoire lors des vérifications administratives : le PILOTE doit présenter L'ORIGINAL DE LA CARTE DE CIRCULATION DE SON VNM.
Si le PILOTE n'est pas propriétaire du VNM (prêt, location), il doit présenter en plus une ATTESTATION NOMINATIVE de prêt signée de propriétaire de VNM.

JE M'ENGAGE EN CATEGORIE : **RAYEZ LA CATEGORIE OU VOUS NE PARTICIPEZ PAS**

<input type="checkbox"/> RUN	<input type="checkbox"/> SPARK <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> SKI	<input type="checkbox"/> SPORT OPEN <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> ATMO GP2	<input type="checkbox"/> ATMO GP1 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> GP3	<input type="checkbox"/> Féminine <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> COMP GP2	<input type="checkbox"/> COMP GP1 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> GP2	<input type="checkbox"/> GP1 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> VINTAGE		<input type="checkbox"/> Vétéran	
Droit d'engagement : 85€ par pilote sur place pour une catégorie ou 80€ en pré-inscription + 20€ pour la 2 ^{ème} catégorie sur place			
REGLE _____ € (chèque à l'ordre du : Comité Régional Midi Pyrénées)			

ENGAGEMENT PILOTE : « je m'engage à respecter le règlement FFM/VNM en vigueur et dont j'ai pris connaissance. J'accepte les risques inhérents à la compétition. J'autorise la captation de mon image dans le cadre des diffusions presse et télévisuelles de l'épreuve. Je déclare que l'ensemble des renseignements qui figurent sur ce bulletin est exact. Dans le cas de force majeure, indépendant de la volonté de l'organisateur entraînant l'annulation de l'épreuve aucune indemnité ne sera due.

FAIT à :

LE :

PILOTE

(Lu et approuvé + signature)

